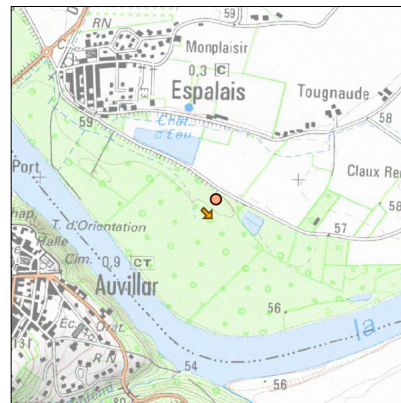
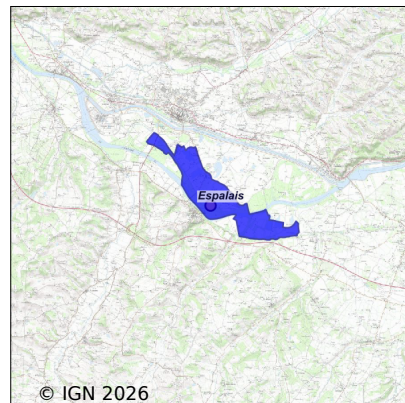


# Système d'assainissement 2024

## ESPALAIS

### Réseau de type Séparatif



## Station : ESPALAIS

Code Sandre	<b>0582054V002</b>
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
Nom de l'exploitant	COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX RIVES
Date de mise en service	juin 2011
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	350 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	16,2 Kg/j
Charge nominale DCO	32,5 Kg/j
Charge nominale MES	21 Kg/j
Débit nominal temps sec	45 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	532 546, 6 332 588 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Garonne

# Chronologie des raccordements au réseau

## Raccordements communaux

100% de Espalais depuis 1964

## Observations SDDE

### Système de collecte

Le réseau est de type séparatif et comprend 3 postes de refoulement dont un puits général équipé d'un by-pass (il est situé en zone inondable).

En 2024, il n'y a pas eu de branchement supplémentaire. On dénombre toujours 137 raccordements au réseau d'assainissement. Il était prévu le raccordement de 3 ou 4 branchements supplémentaires fin 2024 ou début 2025.

Dans l'ensemble, les 3 postes de refoulement sont bien entretenus. Les puits et les poires de niveau sont propres. Parfois une collerette de graisses est présente sur les parois des puits et de la graisse recouvre toutes les poires de niveau mais des nettoyages sont rapidement effectués. Les paniers-dégrilleur ne sont pas toujours en place mais lorsqu'ils le sont, ils sont régulièrement vidés. Tous les postes sont maintenant bien sécurisés (des plaques verrouillées recouvrent entièrement les puits).

Concernant le poste général, les 2 pompes fonctionnent normalement (moyenne annuelle de 0,8 heure par jour pour chaque pompe). La réhabilitation du poste (juillet 2023) est maintenant véritablement terminée car en mars 2024, des galets ont été mis en place afin de recouvrir les abords de l'ouvrage.

Concernant le poste du lotissement, la pompe n°1 fonctionne correctement (moyenne annuelle de 1,6 heure par jour). Par contre, la pompe n°2 n'a jamais fonctionné en 2024 (hors-service). La demande de devis pour une réparation ou un remplacement est toujours en cours.

Concernant le poste du golf, chaque pompe fonctionne en moyenne annuelle moins de 5 minutes par jour. Parfois la pompe n°2 fonctionne jusqu'à 10 fois plus que la pompe n°1 (problème de positionnement sur son pied d'assise).

### Station d'épuration

La station est clôturée et fermée à clef. Le site est propre. Le fonctionnement global de la station est satisfaisant. Les installations sont bien entretenues.

L'installation a été réhabilitée en 2011 avec la mise en place d'un filtre planté de roseaux de 420 m<sup>2</sup>, en amont des 2 lagunes existantes.

En 2024, 2 analyses du rejet ont été effectuées. L'épuration était soit satisfaisante soit excellente. Les normes de rejet sont nettement respectées.

L'ouvrage de chasse automatique (volume de bâchée : 3 m x 2 m x 0,65 m : 3,9 m<sup>3</sup>) est propre. En mars 2024 son fonctionnement était fortement perturbé (auget déboîté et désaxé). La chasse coulait en continu même si quelques rares bâchées se produisaient malgré tout. Les 2 flexibles de chasse ont été remplacés en avril 2024. Après ça, le fonctionnement de la chasse s'est très nettement amélioré et il a été satisfaisant jusqu'à la fin de l'année. Il n'y a pas eu d'autre fuite.

Début 2024, le compteur de bâchées ne fonctionnait pas. Il a donc été remplacé en avril 2024. La moyenne journalière calculée depuis cette date est quand même bien trop faible (1 bâchée tous les 3 jours). Cela correspond à 1,3 m<sup>3</sup> par jour. Pour rappel, entre octobre 2022 et octobre 2023, on comptabilisait une moyenne journalière de 9,2 bâchées par jour soit 38,7 m<sup>3</sup> par jour. Cela signifie bien que ce nouveau compteur de bâchées ne fonctionne pas normalement.

En 2024, le développement des roseaux a été très satisfaisant car 100 % de la surface était recouverte. Quelques rares mauvaises herbes sont parfois présentes dans les massifs et aussi sur le pourtour des casiers. L'alternance des casiers est effectuée 2 fois par semaine. En général, la coupe annuelle est effectuée au début de chaque année. Elle est systématiquement suivie d'un nettoyage complet des casiers. Les plaques de dispersions de l'effluent ne sont pas toujours bien de niveau car cette opération est très difficile à réaliser à cause des rhizomes.

Concernant le lagunage, les berges sont érodées car il y a toujours des trous de ragondins dans la berge de séparation des 2 bassins. Il n'y a jamais d'odeur. Il n'y avait pas de flottant en surface des 2 bassins en début d'année 2024. Les lagunes étaient vertes. En fin d'année, les 2 lagunes étaient entièrement recouvertes de lentilles

sur toute leur surface. Lorsque les 2 lagunes sont recouvertes de lentilles, cela risque de provoquer l'asphyxie totale des bassins ainsi qu'une surcharge de pollution.

Le rejet de la station s'effectue dans un fossé qui serpente dans une peupleraie (située en zone inondable) avant d'éventuellement rejoindre le milieu récepteur (la Garonne). En période sèche, le rejet s'infiltré totalement et ne se rejette pas dans le fleuve. Il n'y a donc aucun impact sur le milieu récepteur. De toute façon, dans ce très grand cours d'eau (forte dilution), il ne peut y avoir d'impact sur le milieu naturel.

Le cahier de vie est bien renseigné (moyennes annuelles 2024 des tests bandelettes : N-NO<sub>2</sub> : 0 mg/l ; N-NO<sub>3</sub> : 2 mg/l ; N-NH<sub>4</sub> : 24 mg/l).

## Sous produits

Le dernier curage des bassins de la lagune a été réalisé en octobre 2015 et 600 m<sup>3</sup> de boues ont été curés dans le bassin n°1 et 400 m<sup>3</sup> dans le bassin n°2. Ces boues ont été épandues en agriculture sur la commune d'Espalais.

Fin mars 2023, l'épaisseur de la couche de boues dans les filtres a été mesurée selon le protocole de l'IRSTEA. La hauteur moyenne de la couche de boues à la surface du casier n°2 était de presque 16 cm (minimum : 11 cm et maximum : 21 cm). Après 12 ans de fonctionnement, la station ayant été mise en service en juillet 2011, l'épaisseur moyenne est d'environ 16 cm soit une progression d'1,3 cm par an. Il restait donc seulement quelques années de fonctionnement (2 à 3 ans) avant de devoir prévoir un curage des boues. Le curage doit s'envisager lorsque la hauteur moyenne des boues atteint une vingtaine de centimètres environ. Avec presque 2 ans de stockage supplémentaire (de fin mars 2023 à fin 2024), il resterait 1 à 2 ans grand maximum.

Après chaque coupe hivernale des roseaux, les monticules de boues sont systématiquement aplanis (cette opération est très difficile à réaliser à cause des rhizomes).

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0582054V001      ESPALAIS (COMMUNALE)

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	48 m <sup>3</sup> /j	108 %			27,4 m <sup>3</sup> /j	
DBO <sub>5</sub>	8,7 Kg/j	54 %	180 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	5,1 mg/l
DCO	24,2 Kg/j	74 %	500 mg/l	94 %	1,5 Kg/j	56 mg/l
MES	10,2 Kg/j		210 mg/l	95 %	0,5 Kg/j	17,9 mg/l
NGL	3 Kg/j		62 mg/l	91 %	0,3 Kg/j	9,9 mg/l
NTK	3 Kg/j		62 mg/l	92 %	0,2 Kg/j	9,1 mg/l
PT	0,3 Kg/j		6,8 mg/l	67 %	0,1 Kg/j	4 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0582054V002>